MOIS DE DÉCEMBRE

Consacré à l'Immaculée Conception de la B.V. Marie

Apostolat de la Prière, intention universelle

* * * * * * * *

Pour que les personnes engagées dans le service de la transmission de la foi trouvent le langage adapté à notre temps dans le dialogue avec les cultures.

Le 25 décembre 1818, acte de donation d'elles-mêmes des demoiselles Cartel, Conan et Chaplain

Dans les Annales des Filles de la Providence, nous trouvons la mention de cet acte de donation qui prélude à leur consécration religieuse : « *La nuit de Noël 1818, Mlles Cartel, Conan et Chaplain se réunirent secrètement dans la chapelle de Notre Dame du Refuge et récitèrent en commun un acte de donation d'elles-mêmes qui préludait à leur consécration religieuse.* »

Acte de donation des premières Filles de la Providence

Huit jours plus tard, Mlle Esther Beauchemin se joignit à elles en faisant le même acte de donation. On voit qu'il manque Mlle Bagot, la quatrième associée des débuts, qui s'était séparée de ses compagnes pour continuer son apostolat auprès des orphelines et fonder la congrégation de la Sainte Famille.

Les quatre nouvelles associées commencent alors leur noviciat en vue de s'agréger à la Société des Filles de Marie dont Mme de Saisseval est la supérieure générale. Leur maîtresse des novices est la Supérieure de l'Hospice, une sœur de Saint Thomas de Villeneuve. (EM 5, p 7-8)

NB : En 1818, le Gabriel Deshayes a déjà ouvert les écoles de Thénezay (Deux-Sèvres) et Baud en 1817 et Pordic, Limerzel, Malestroit et Ploërmel en 1818.